

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121 – 10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

REUNION

Le Conseil Municipal se réunira en Session Ordinaire à la MAIRIE de MAUREILLAS le :
Jeudi 5 février 2026 à 18 h 30

Séance ouverte au public et accessible en direct de manière électronique.

Affiché le 30 janvier 2026

ORDRE DU JOUR :

En préambule : présentation de l'Espace de Vie Sociale

Administration générale

RAPPORT N°01 : Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil Municipal du 25 novembre 2025

RAPPORT N°02 : Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations.

RAPPORT N°03 : assistance technique en assainissement et en eau potable : convention avec le département

Finances et fiscalité

RAPPORT N°04 : budget principal : autorisation d'engager de liquider et de mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart crédits inscrits du budget précédent

RAPPORT N°05 : budget eau assainissement : autorisation d'engager de liquider et de mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart crédits inscrits du budget précédent

RAPPORT N°06 : Attribution d'une avance sur subvention au CCAS

RAPPORT N°07 : signature d'un avenant à la convention temporaire de maîtrise d'ouvrage conclue avec la communauté de communes du Vallespir portant sur les travaux de rénovation de l'ancien bâtiment de l'école primaire

RAPPORT N°08 : révision libre des attributions de compensation, engagée dans le cadre de la prise d'une nouvelle compétence au titre de l'action sociale communautaire : la création, l'aménagement et l'entretien des équipements à vocation intercommunale destinés à l'aide alimentaire ou à l'accompagnement social de la population : les restos du cœur

Ressources humaines et actions sociales dans la fonction publique territoriale

RAPPORT N°09 : adoption du tableau des emplois et des effectifs

RAPPORT N°10 : signature convention de mise à disposition de personnel relative à la mission de coordinateur de l'Espace de Vie Sociale de la commune avec commune de Céret

Affaires scolaires-périscolaires et extrascolaires

RAPPORT N°11 : Modification de la convention de mise en commun de moyens portant sur le « Le PORTAIL FAMILLE » outil mutualisé de gestion dématérialisée des services périscolaires et restauration scolaire

Urbanisme- affaires foncières et cadre de vie

RAPPORT N°12 : Incorporation des voiries, réseaux et espaces verts du lotissement Las Feixes 2 dans le domaine public communal

RAPPORT N°13 : signature d'une convention pré-opérationnelle tripartite entre l'EPF, la SA HLM des Pyrénées Orientales et la commune relative à l'acquisition par voie amiable et de portage foncier par l'Établissement Public Foncier d'Occitanie d'un ensemble foncier non bâti appartenant aux consorts Nou

Questions diverses

Le Maire,

Jean VILA

